

1007954701

DATE DEPOT :	2010-09-14
NUMERO DE DEPOT :	79547
N° GESTION :	1998B07768
N° SIREN :	418938528
DENOMINATION :	ABENEX CAPITAL
ADRESSE :	9 av Matignon 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2010/07/22
TYPE D'ACTE :	DECISION DES ASSOCIES
NATURE D'ACTE :	RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMP
	CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Copie certifiée conforme à l'original

Hervé Claquin, Président

OC 22-7-10
RS-CF

ABÉNEX CAPITAL
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 001 €
Siège social : 9, avenue Matignon - 75008 PARIS
418 938 528 R.C.S. PARIS

983 303

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
14 SEP. 2010
79547
N° DE DÉPOT

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DES ASSOCIÉS
DU 22 JUILLET 2010

L'an deux mille dix, le 22 juillet à 10:00 heures, une assemblée générale des associés de la société Abénex Capital (la "Société") s'est réunie au siège social, 9, avenue Matignon - 75008 Paris, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée. L'assemblée est présidée par Monsieur Hervé Claquin en sa qualité de Président. Monsieur Antoine Bouvatier est désigné comme secrétaire.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par le Président et le secrétaire, que les associés suivants sont présents ou représentés :

Associés	Nombre d'actions	Nombre de voix attachées aux actions
STEFREBA, société à responsabilité limitée au capital de 1 780 576 euros, dont le siège social est situé 7, boulevard Edgar Quinet – 92700 Colombes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 423 056 183 R.C.S. Nanterre, représentée par M. Hervé Claquin, son Gérant	493 334	493 334
Monsieur Patrice Verrier, demeurant 37, avenue Henri Bergson – 92380 Garches	440 000	440 000
MVO, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros, dont le siège social est situé 9, rue Perronet – 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 504 364 969 R.C.S. Nanterre, représentée par M. Olivier Moatti, son Gérant	400 000	400 000
Total des actions composant le capital de la Société et des droits de vote correspondants détenus par les associés présents	1 333 334	1 333 334
Total des actions composant le capital de la Société et des droits de vote correspondants	**1 333 334**	**1 333 334**

Le Président constate dès lors que, tous les associés de la Société étant présents ou représentés, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président constate enfin que la Société Fiduciaire d'Expertise Comptable Paul Brunier, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

1 47

- copie des convocations ;

- statuts de la Société ;

- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant ;

- pouvoirs en vue des formalités.

Le Président expose que le mandant des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant est venu à expiration à l'issue de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Il convient donc de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire et de désigner un nouveau Commissaire aux comptes suppléant.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale renouvelle le mandat du Commissaire aux comptes titulaire de la Société :

- La Société Fiduciaire d'Expertise Comptable et d'Etudes Economiques Paul Brunier, dont le siège social est situé 8, rue Montalivet – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 632 006 292 R.C.S. Paris,

pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le Commissaire aux comptes titulaire a fait savoir par avance qu'il acceptait ses fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette décision, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DECISION

L'assemblée générale nomme, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Monsieur Daniel Bureau, né le 6 décembre 1950 à Prevelles (72), de nationalité française, domicilié au 8, rue Montalivet – 75008 Paris, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.
en remplacement de M. Hervé LE THIC Y

Le Commissaire aux comptes suppléant a fait savoir par avance qu'il acceptait ses fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

AD

Cette décision, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DECISION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres qu'il lui appartiendra de faire.

Cette décision, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

*****

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures 20.

De tout ce qui précède, il a été établi un procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président, Hervé Claquin

Le secrétaire, Antoine Bouvatier